



Note d'éducation permanente
de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)
N° 2016 – 06, Juin 2016
www.ftu.be/ep

L'écologie, avant tout une question sociale

Les préoccupations écologiques, du moins telles qu'appréhendées par l'écologie sociale, apparaissent relativement récentes en regard de l'histoire du Mouvement ouvrier. Elles ont cependant été de plus en plus prises en compte par les syndicats ces dernières années, qui plaident désormais pour une « transition juste ». Néanmoins, n'y a-t-il pas une tendance, au sein de nos Mouvements, à renvoyer les questions écologiques vers les associations environnementales ou, à tous le moins, à les considérer comme secondaires et les traiter après les urgences socio-économiques ? En tous les cas, il y aurait peut-être lieu d'interroger le clivage qui tend à envisager ces questions séparément : permet-il de prendre toute la mesure de la crise climatique et, plus largement, écologique, dans les liens qu'elle entretient avec les modes de production et de développement économique ? Quels sont précisément ces liens ? Ou, autrement dit, en quoi le monde du travail est-il concerné par cette problématique ? Cette analyse est une tentative d'ouvrir quelques pistes de réflexion sur ces questions.

UNE « RÉVOLUTION GÉOLOGIQUE D'ORIGINE HUMAINE »¹ !

Précisons tout d'abord que la question écologique concerne l'humanité entière, présente et à venir. Nous ne disposons, en effet, que d'une seule terre, dont les ressources (minérales et renouvelables, dont nous tirons notre énergie et nos biens) sont limitées, de même que les capacités d'absorption de nos déchets. Nous sommes ainsi entrés dans « le temps du monde fini »², où nous ne pourrions plus prendre sans limite à la nature sans nous soucier de sa régénération. C'est également la première fois dans l'histoire de l'humanité que les activités humaines ont atteint une telle ampleur qu'elles modifient littéralement l'ère géologique dans laquelle se trouve la terre, l'emmenant dans l'« anthropocène »,

¹ BONNEUIL Christophe et FRESSOZ Jean-Baptiste, *L'évènement anthropocène. La terre, l'histoire et nous*, Paris, Editions du Seuil, 2013.

² AZAM Geneviève, *Le temps du monde fini, vers l'après capitalisme*, Les liens qui libèrent, 2010.

véritable *terra incognita* dont on sait néanmoins déjà qu'elle sera caractérisée par une biodiversité moindre et un climat plus chaud, humide et instable... et dont la trajectoire empruntée actuellement n'apparaît pas viable³ ! Pour paraphraser Geneviève Azam, on pourrait dire que c'est la première fois que l'histoire naturelle de la terre croise l'histoire des sociétés humaines⁴. Et on peut espérer que ce croisement soit le lieu d'un sursaut et d'une prise de conscience : nous ne pouvons plus, désormais, considérer les problèmes écologiques indépendamment des conditions sociales qui les produisent. « Les raisons pour lesquelles un endroit est pollué exigent une analyse du fonctionnement de la société, de son économie, de son comportement, de ses manières de comprendre la réalité. Étant donné l'ampleur des changements, il n'est plus possible de trouver une réponse spécifique et indépendante à chaque partie du problème. Il est fondamental de chercher des solutions intégrales qui prennent en compte les interactions des systèmes naturels entre eux et avec les systèmes sociaux. Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale. Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature »⁵.

UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT INSOUTENABLE

La seconde piste de réflexion tient au fait que ce n'est pas l'activité humaine en général qui entraîne ces dévastations, mais bien un type particulier d'activités, socialement et historiquement situées. Certains auteurs se demandent si cette nouvelle ère ne devrait pas être qualifiée d'« occidentalocène » ou de « capitalocène ». Ils montrent ainsi que les responsabilités de ce changement de trajectoire sont inégalement portées par les régions du monde et les groupes sociaux⁶.

En matière de climat, il est aujourd'hui scientifiquement reconnu que c'est principalement la combustion des énergies fossiles (gaz, charbon, pétrole...) qui est à la base des émissions de CO₂ responsables du changement climatique⁷. Or les émissions cumulées de CO₂ depuis 1850 des États-Unis et de l'Union européenne représentent plus de 50% du total des émissions mondiales depuis cette époque.

Ce phénomène de combustion des énergies fossiles, initié il y a deux siècles avec la révolution industrielle, et qui est à la base de tout notre système énergétique et de production, s'est très fortement accéléré après la Deuxième Guerre mondiale. Cet accroissement peut être mis en parallèle

³ La définition du concept d'anthropocène est reprise de ANGUS Ian : « Le capitalisme, marqueur géologique ? », dans *Manière de Voir*, n°144, décembre-janvier 2016.

⁴ Interview radio de Geneviève AZAM, *Terre à terre*, France Culture, 30 octobre 2010.

⁵ *Lettre Encyclique LAUDATO SI' du Saint Père François sur la sauvegarde de la maison commune*, 24 mai 2015, p. 108.

⁶ BONNEUIL Christophe, « Tous responsables ? », dans *Le Monde Diplomatique*, n° 740, novembre 2015.

⁷ Les gaz à effet de serre émis se concentrent dans l'atmosphère et empêchent ensuite les rayons du soleil qui parviennent à la surface de la terre (et s'y réfléchissent) de se perdre dans l'espace. Ils sont comme « enfermés » dans l'atmosphère, ce qui provoque le réchauffement climatique.

avec une augmentation très rapide et très forte de différents indicateurs de développement socio-économique, et notamment le PIB et la consommation d'énergie⁸.

Alors que les émissions globales de gaz à effet de serre devraient décroître dès maintenant si nous voulons limiter l'augmentation de la température globale à 2°C⁹, elles ont, en réalité, augmenté chaque année depuis 1945¹⁰ et leur taux de croissance s'est accéléré dans les années 2000, parallèlement au renforcement de la mondialisation néo-libérale de l'économie. Les traités de libre-échange qui se préparent en ce moment devraient encore renforcer cette donne : d'une part, en entraînant une augmentation du transport de marchandises ; d'autre part, en rendant encore plus difficile, voire impossible, pour les Etats d'intervenir en faveur de la transition écologique (développement des énergies renouvelables, soutien aux productions locales, etc.) et en imposant véritablement, ce faisant, « le commerce avant le climat ».

Dès lors, on peut poser la question de la croissance de l'activité économique qui constitue, aujourd'hui, bien souvent le principal (voir le seul) objectif des politiques économiques, dans un contexte de concurrence effrénée entre nations. Or, si on envisage la croissance en braquant le projecteur sur les flux physiques nécessaires à la production, son insoutenabilité écologique apparaît : « produire, c'est transformer des *inputs* en *outputs*. Et transformer (changer d'état), c'est, par définition, mettre en œuvre de l'énergie en quantité proportionnelle à l'importance de la transformation »¹¹. L'accroissement de la production économique est donc lié à celui de la consommation d'énergie. Dans un monde aux ressources limitées, ce constat implique que seuls le remplacement des énergies fossiles par les renouvelables et une amélioration de l'efficacité énergétique ne seront pas suffisantes : il est incontournable désormais de considérer la logique même de croissance, impossible à poursuivre, et pourtant inhérente au système capitaliste¹². Cet impératif est d'autant plus grand que tous les indicateurs du dérèglement climatique sont au rouge et qu'il y a urgence à réduire les émissions de CO₂.

LES INÉGALITÉS SOCIALES RENFORCÉES PAR LES DÉGÂTS ÉCOLOGIQUES

Une troisième piste tient au lien existant entre dégradations de l'environnement et renforcement des inégalités, d'une part, mais aussi entre l'histoire des inégalités et l'histoire des dégradations écologiques, d'autre part. Différents auteurs ont montré que les atteintes à l'environnement et les catastrophes écologiques affectent particulièrement les plus pauvres sur la planète (pays et individus), et atteignent aussi spécifiquement les femmes. Si ce constat vaut pour les pays du Sud davantage exposés aux conséquences du réchauffement climatique, il est également valable au Nord. Ainsi, lors du passage du cyclone Katrina à La Nouvelle-Orléans en 2005, le plus lourd tribut a

⁸ Voir ANGUS Ian, *op. cit.*

⁹ Sur base des travaux du GIEC, le seuil de 2°C de réchauffement a été déterminé comme limite « dangereuse » à ne pas dépasser lors de la Conférence des Nations Unies sur le climat de Cancun (2010). Cet objectif est repris dans l'accord de Paris (2015), bien que les moyens annoncés par les Etats pour y parvenir (les plans climats nationaux) ne permettent pas de l'atteindre.

¹⁰ Excepté en 2009 suite à la crise financière. Voir KLEIN Naomi, *Capitalisme et changement climatique. Tout peut changer*, Actes Sud, 2015.

¹¹ JEANMART Hervé, LUYCKX Charlotte et POSSOZ Louis, « Le défi de la transition énergétique », dans *Politique*, n°91, septembre-octobre 2015.

¹² *Ibidem.*

été payé par les femmes afro-américaines et leurs enfants, majoritairement pauvres¹³. Cet exemple illustre, à lui seul, à quel point les conséquences des dégradations écologiques viennent renforcer les dominations capitalistes, racistes et sexistes à l'œuvre dans la société, leur surimposant des injustices environnementales.

Le second aspect important¹⁴ est que la conquête de l'hégémonie économique par les Etats-Nations occidentaux s'est appuyée sur l'exploitation du travail et des ressources des pays du Sud. Le concept d'échange écologique inégal met en évidence cet accaparement des ressources, en montrant que les biens et services échangés ont été largement inégaux quant à la valeur écologique (c'est-à-dire la quantité de ressources naturelles) qu'ils incorporent. Ce développement des économies occidentales n'a ainsi pu se réaliser qu'au prix d'un endettement écologique considérable. A titre d'exemple, dès 1973, l'empreinte écologique de la France atteignait 141% de sa biocapacité domestique. Et cet échange écologique inégal se poursuit aujourd'hui, notamment à travers des mécanismes visant à s'appropriier les écosystèmes du Sud pour tenter de compenser les émissions de gaz à effet de serre des régions riches. On assiste ainsi au développement d'une politique « climatique » capitaliste qui, sous couvert de lutter contre le réchauffement climatique, poursuit, en réalité, cette trajectoire injuste et destructrice. Certains auteurs¹⁵ n'hésitent d'ailleurs pas à qualifier cette trajectoire de criminelle, tant on sait désormais que chaque gigatonne de CO₂ émise au-delà du respect des 2° correspondra, à court terme, à des millions de déplacés et de victimes.

DES PISTES POUR CONCLURE

Au vu des quelques éléments analysés, il nous semble essentiel d'examiner plus avant la question écologique et ses liens avec le modèle de développement dominant. Si considérer davantage cette problématique pourrait faire apparaître qu'elle met « la gauche au pied du mur »¹⁶ et face à l'urgence d'avancer dans la construction d'un projet de société dépassant le capitalisme, cela pourrait également constituer, pour ces forces syndicales et politiques, une véritable opportunité de se renouveler. Il s'agirait alors de continuer à construire un projet de société qui soit juste, garantissant à chacun-e l'accès aux biens fondamentaux nécessaires pour mener une vie digne, et durable, en intégrant dans cette notion une dimension non productiviste, voire, dans nos pays développés, de réduction de la production matérielle, des transports et de la consommation.

Pour avancer en ce sens, deux pistes nous semblent porteuses. Tout d'abord, à un niveau institutionnel, le groupe de travail « Un autre modèle de développement », lancé à la suite du Congrès du MOC de 2011 sur les Options fondamentales, a déjà entamé un important travail sur les problématiques de la transition écologique et du productivisme, qui sera poursuivi dans le cadre d'une journée d'étude et d'une Semaine sociale du CIEP-MOC. Ensuite, au niveau des pistes de réflexion, il nous semble qu'explorer la pensée de Bernard Friot¹⁷ pourrait s'avérer fécond afin de développer des perspectives qui apportent des réponses tout à la fois à la crise sociale et environnementale. En effet, en proposant de renouer avec une sortie du capitalisme, en s'appuyant

¹³ Voir TANURO Daniel, *L'impossible capitalisme vert*, Paris, La Découverte, 2010.

¹⁴ Nous nous basons sur BONNEUIL Christophe, op. cit.

¹⁵ *Ibidem*.

¹⁶ Titre repris du dossier de *Politique*, op. cit.

¹⁷ Voir FRIOT Bernard, *Emanciper le travail. Entretiens avec Patrick Zech*, Paris, La dispute, 2014.

sur ce qu'il appelle le « déjà-là révolutionnaire » de la « cotisation-salaire »¹⁸ et en le prolongeant par la revendication d'un salaire à vie, mais aussi en dénonçant la propriété lucrative des moyens de production et en plaidant pour son remplacement par une propriété d'usage, il nous donne autant de pistes qui, pour peu qu'on les saisisse dans leur articulation et leur cohérence, permettraient de déplacer le curseur, dans nos luttes, du partage des fruits de la croissance vers le fait d'avoir prise sur la détermination de ce qui vaut et doit être produit : des voitures individuelles, fussent-elles électriques et « repeintes en vert », ou des transports en commun efficaces et accessibles à tous ? Les secteurs publics et non-marchands ou seulement la production marchande ? Ne serait-ce pas, en effet, sur base d'une telle perspective que pourrait se construire une alliance avec les nouveaux mouvements sociaux tels que celui pour le climat ainsi qu'avec les mouvements paysans, écoféministes, etc. qui s'articulent autour d'une reconquête des communs ? Une alliance à même de faire vaciller un système injuste et insoutenable et de redonner... du souffle à l'humanité.

Anaïs TRIGALET

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé](#).

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à gvalenduc@ftu-namur.org.

**FTU – Association pour une
Fondation Travail-Université**

Rue de l'Arsenal, 5 – 5000 Namur
 +32-81-725122

Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles
 +32-2-2463851

Site éducation permanente : www.ftu.be/ep

Site recherche : www.ftu-namur.org

Éditeur responsable : Pierre Georis



Avec le soutien de la Communauté française / Fédération Wallonie Bruxelles

¹⁸ Les cotisations sociales, non pas dans la logique de prévoyance du « j'ai cotisé, j'ai droit » mais dans leur logique salariale, c'est-à-dire en tant qu'elles permettent de financer les salaires de travailleurs productifs (soignants, retraités...).